

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 27 - Vendredi 11 juillet 2014



Nods



Commune mixte
de Plateau de Diesse



La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

FÉLICITATIONS

Sincères félicitations à notre apprentie Dick Célia pour la réussite de ses examens d'employée de commerce.

Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir. Elle nous quitte pour un stage linguistique qui lui ouvrira d'autres portes et d'autres horizons.

Bon vent Célia

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE - SPORT



Midi actif

Vous êtes intéressé ?

Vous aimez faire du sport et vous avez conscience que c'est important pour votre santé et votre mise en forme ?

L'OSSM en collaboration avec la Commune de La Neuveville vous propose un prix avantageux de Fr. 60.- pour 12 séances.

Infos

Durée du cours

45 min. de 12h15 à 13h00

Sports pratiqués

Renforcement musculaire et cardio.

Encadrés par des moniteurs

Vestiaires et douches

disponibles sur place

Lieu

La Neuveville, halle de sport du Collège du district

Jeudi 28.08.2014	06.11.2014
Jeudi 04.09.2014	13.11.2014
Jeudi 11.09.2014	20.11.2014
Jeudi 18.09.2014	27.11.2014
Jeudi 23.10.2014	04.12.2014
Jeudi 30.10.2014	11.12.2014

Inscrivez-vous sur le site internet :
www.be.ch/sport-ossm

Pour de plus amples informations

OSSM

Service du sport

Rue des Fossés 1, 2520 La Neuveville

Tél. 031 635 49 50

ossm.sport@pom.be.ch

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

HORAIRE SPECIAL EN PÉRIODE ESTIVALE

Nous vous prions de prendre bonne note de l'horaire spécial d'ouverture des bureaux de l'administration communale et des services techniques durant la période estivale, soit **du lundi 14 juillet au vendredi 8 août 2014**.

Ces bureaux seront ouverts au public uniquement le matin de 08h30 à 11h30.

Reprise de l'horaire habituel dès le lundi 11 août 2014, à 08h30.

(En cas d'urgence, vous pouvez appeler le no de service de piquet des services techniques au 032 752 10 99)

Merci de votre compréhension et bon été.

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Publication

Le 30 juin 2014, le Conseil municipal de La Neuveville a révisé l'ordonnance sur les tarifs d'électricité. Son entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2015.

Cette ordonnance peut être consultée auprès de la Caisse municipale, place du Marché 3, 2520 La Neuveville, pendant les heures d'ouverture des bureaux de l'administration.

Un recours en matière communale peut être déposé à son encontre, dans un délai de 30 jours dès sa publication dans la Feuille officielle du district, auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, case postale 106, 2608 Courtelary

La Neuveville, le 11 juillet 2014

CONSEIL MUNICIPAL

ASSOCIATION BÉNEVOLE 7 SUR 7

Vous êtes nombreux à faire appel à notre service et par vos demandes, vous nous encouragez jour après jour à poursuivre nos efforts pour vous satisfaire au mieux.

Composée d'une cinquantaine de personnes, chauffeurs, animatrices, coordinatrices, caissière, secrétaire, tous bénévoles, notre association assure des transports, anime des après-midis de jeux, organise des visites... etc.

Pour vos diverses demandes, notre service bénéficie d'un numéro de téléphone que la commune met aimablement à notre disposition.

032 752 10 77

LES JOURS OUVRABLES : DE 9H À 10H30

Le comité

MOBILITY EST DISPONIBLE À LA NEUVEVILLE

Comme vous le savez certainement un véhicule Mobility est disponible pour la population, à La Neuveville !

Mobility est un service de partage de voitures (Car-sharing) performant dans toute la Suisse. Ce concept s'adresse aux personnes désirant utiliser un véhicule pour se déplacer dans une région définie sur une courte durée pour des raisons professionnelles ou privées. La tarification comprend le nombre de kilomètres effectués ainsi que la durée d'utilisation du véhicule.

Les abonnés de ce service de partage de voiture ont la possibilité dès maintenant de réserver la voiture mise à disposition à La Neuveville. Mobility offre aux utilisateurs de La Neuveville un véhicule confortable de type Renault Mégane.

Pour pouvoir disposer de cette offre étendue sur toute la Suisse, il est indispensable de s'abonner par téléphone au 0848 824 812 ou sur le site internet www.mobility.ch.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez également vous adresser à l'administration communale de La Neuveville au 032 752 10 80

Commune de La Neuveville

NOCTAMBUS ET MOONLINER

La Commune participe financièrement aux services de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- **Noctambus** au départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 et 4h00

- **Moonliner 33** au départ de la Gare (Bienne) à 2h15

Ces deux services sont payants ! Il vous est possible d'obtenir des billets directement dans le bus.

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain"
- sexualité • conseil collectif des élèves concernant la contraception.

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81

Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00
Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :
Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 – 2515 Prêles
Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch
Téléphone : 032 315 70 70
Fax : 032 315 27 69
Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2014, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2014	02.01.2014	Nouvel-An
Ve et Lu	18.04.2014	21.04.2014	Pâques
Jeudi	29.05.2014	_____	Ascension
Lundi	09.06.2014	_____	Pentecôte
Lundi	21.07.2014	03.08.2014	Vacances estivales
Lundi	22.12.2014	04.01.2015	Vacances de Noël

HORAIRES DES DÉCHETTERIES DIESSÉ / PRÊLES

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	11h00 - 12h00	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	11h00 - 12h00	17h00 - 18h00	10h00 - 11h00

Points de collecte des déchets verts Lamboing/Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

FERMETURE ESTIVALE

DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DE LA HALLE POLYVALENTE DE PRÊLES

Pour cause de vacances estivales, nous informons la population que l'administration communale sera fermée

du lundi 21 juillet au dimanche 3 août 2014.

En cas d'urgence, veuillez appeler le répondeur de l'administration communale au 032 315 70 70 qui vous indiquera la procédure à suivre.

Concernant les inscriptions au chômage, nous rappelons aux personnes concernées qu'elles doivent s'annoncer directement à l'ORP de Bienne au numéro 031 635 35 00.

Pour ce qui est des pièces d'identité, nous vous rappelons que vous devez prendre rendez-vous au 031 635 40 00 ou sur www.passeportsuisse.ch. Vous devrez ensuite vous rendre dans un des centres de documents d'identité de Bienne ou de Courtelary.

Pour ce qui est de la halle polyvalente, elle sera fermée pour cause de nettoyage

du lundi 7 juillet au dimanche 17 août 2014.

Le Conseil communal et l'administration vous souhaitent à tous un bel été et d'agréables vacances.

L'administration communale

Avis de construction

Requérant : M. Gérard Racine, 2516 Lamboing

Auteur du projet : Helion Solar Ouest SA, Ch. des Devins 26, 2088 Cressier

Propriétaire foncier : M. Gérard Racine, Lamboing

Projet : Pose de panneaux photovoltaïques, parcelle no 2220, Le Parlet 14, village de Lamboing

Zone : ADTP « Fin Derrière Ville »

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Plateau de Diesse jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOJB, soit du 4 juillet au 4 août 2014. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 4 juillet 2014

Secrétariat communal


Tél 143
La Main Tendue

CONCERT ESTIVAL

FANFARE HARMONIE DE PRÊLES

C'est avec plaisir que la fanfare Harmonie de Prêles vous invite à un concert qui aura lieu

le vendredi 11 juillet 2014 à 19h30

devant l'école de Prêles et en cas de pluie au Restaurant de l'Hôtel de l'Ours.

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE (Bergerie du Haut)

Pour le week-end des 12 et 13 juillet 2014, le gardiennage sera assuré par la famille Richard Moser.

Le Comité



Nouvelles de l'administration

Amélioration des conditions de travail suite aux contrôles

Le beco Economie bernoise a contrôlé que les dispositions visant à protéger la sécurité et la santé au travail sont respectées dans les hôpitaux ainsi que dans les cliniques de psychiatrie et de réadaptation. Des améliorations ont été prescrites et mises en œuvre dans les établissements sur la base de ces contrôles. Berne est le premier canton à s'engager pour la protection du personnel au moyen de contrôles étendus dans les hôpitaux et cliniques.

Le beco Economie bernoise est chargé de l'exécution de la loi sur le travail, de la surveillance de la

protection de la santé au travail et – avec la SUVA – de la prévention des accidents professionnels dans les hôpitaux et cliniques. Depuis 2010, il planifie et réalise des contrôles étendus des dispositions sur le travail et le temps de repos dans les domaines des soins et des soins aigus ainsi que dans le sauvetage. La mise en œuvre des mesures exigées a été contrôlée au cours des derniers mois dans tous les établissements.

Le beco a constaté que les contrôles dans les hôpitaux et cliniques ont renforcé la prise de conscience quant aux dispositions du droit du travail. Les responsables sont conscients aujourd'hui de leurs obligations et ont déjà réalisé ou mettent en œuvre des améliorations conséquentes de la sécurité et de la santé au travail. Des efforts importants sont toutefois encore nécessaires dans certains établissements pour satisfaire aux dispositions.

Berne canton pionnier

Les contrôles réalisés et les informations recueillies

auprès des établissements ont également permis une amélioration supplémentaire du système de saisie du temps de travail. Les établissements peuvent ainsi respecter plus facilement les dispositions légales. Ils sont toutefois soumis à un contexte complexe. En effet, le recrutement de spécialistes dans le domaine de la santé demeure difficile, ce qui entraîne une pénurie de personnel dans certains établissements et se répercute sur le temps de travail maximal et la mise en œuvre des règles concernant les gardes.

Berne est le premier canton à contrôler systématiquement la mise en œuvre des dispositions du droit du travail dans les hôpitaux et cliniques. Les résultats des contrôles ont confirmé qu'une démarche coordonnée et un suivi individuel améliorent sensiblement la protection des travailleurs et des travailleuses. Le beco entend donc poursuivre le dialogue avec les responsables des hôpitaux et des cliniques qu'il avait engagé à la faveur du lancement du projet "En bonne santé à l'hôpital".

Commune mixte de Plateau de Diesse www.leplateaudediesse.ch



La Commune Bourgeoise de Prêles invite toute la population à participer au Marché artisanal & Produits du terroir au Camping de Prêles

Le samedi 12 juillet 2014 dès 9h
Entrée libre / Venez nombreux

PROCHAINES MANIFESTATIONS

SAMEDI 19 JUILLET 2014
18:00 - 23:00

Country Music
THIBAUT FASOLIS & PETER

démo 19:00 initiation
DANSE COUNTRY

Bar - Chili & Grill à la tente

Renseignements : 032 315 17 16
à la tente au Camping de Prêles
Rte de la neuveville 61, 2515 Prêles
www.fiestateam.ch

Artisans locaux
Produits du terroir
Petite restauration
Ambiance conviviale

12.07.2014

9:00-16:00

Camping de Prêles

Marché artisanal & Produits du terroir

Handwerkermarkt mit regionalen Produkten

Grande diversité de produits artisanat local !

dès 18:00

Bar & Grill
Ambiance et musique



Bienvenue à la tente des fêtes !

SOIREE DANSANTE
SAMEDI 26 JUILLET 2014

JAPYMELODIES

MUSIQUE AU COEUR

18:00 - 23:00

RESTAURATION - BAR - SOUS LA TENTE !

Camping de Prêles - rte de la Neuveville 61 - 2515 Prêles - 032 315 17 16
www.fiestateam.ch

Numéros d'appel d'urgence		Tél. 144	Ambulances, appel d'urgence
Tél. 117	Police, appel d'urgence	Tél. 145	Intoxications, appels d'urgence
Tél. 118	Feu, appel d'urgence	Tél. 147	Aide téléphonique pour les enfants

Les donneurs de sang SAUVENT DES VIES



Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30

Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

JUILLET
Samedis 12, 26
Lundis 14, 21, 28
de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA DERNIERE ASSEMBLEE

Dans sa séance du 8 juillet 2014, le Conseil communal a accepté sans remarque le procès-verbal de l'assemblée communale du 10 juin 2014.

Cette approbation est rendue publique en vertu de l'art. 45 de l'ordonnance du 16.12.1998 sur les communes ; OCo.

CONSEIL COMMUNAL



VACANCES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

L'administration communale de Nods sera fermée cette année

du 14 juillet au 31 juillet 2014

Nous vous rappelons que pour vos **pièces d'identité** vous devez désormais vous rendre auprès des centres régionaux de Bienne ou Courtelary. Ces centres reçoivent **uniquement sur rendez-vous** que vous pouvez prendre au N° de tél. 031 635 40 00 ou sous www.passeportsuisse.ch.

Les demandeurs d'emploi s'inscrivent désormais directement dans l'un des 14 offices régionaux de placement (ORP). Les demandeurs d'emploi doivent s'inscrire le plus rapidement possible après la résiliation de leur contrat se rendre personnellement à l'ORP. Les ORP sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (le vendredi jusqu'à 16 h 30). Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

En cas **d'urgence et d'urgence seulement**, vous pouvez appeler le N° 032 751 69 79.

Nous souhaitons à toutes et tous un bel été.

ADMINISTRATION COMMUNALE

CONCOURS "DESSINE TON VILLAGE"

Le village de Nods figure parmi les finalistes du concours de l'illustré « le plus beau village de Suisse romande 2014 » !

A cette occasion, la télévision suisse romande consacrera un court reportage au village de Nods dans l'émission « couleurs d'été » à 18 h 55 sur la RTS un le 4 août prochain.

Administration communale

RAMASSAGE DU PAPIER

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

22 et 23 août 2014

A cet effet, une benne sera déposée à la déchetterie dès 08.00 h.

Ce ramassage n'étant plus effectué par les élèves, nous prions chacun de bien vouloir apporter lui-même son papier jusqu'à la benne.

RAPPEL IMPORTANT : le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont totalement interdits. De plus en aucun cas il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Nouvelles de l'administration

Le Contrôle des finances ne procédera pas à un contrôle spécial de l'Intendance des impôts

La Commission des finances du Grand Conseil bernois renonce à charger le Contrôle des finances d'un contrôle spécial de l'Intendance des impôts. Ce contrôle devait permettre d'établir si le traitement que l'Intendance cantonale des impôts réserve aux sociétés offshore est conforme à législation et à la pratique nationale en la matière. L'Administration fédérale des contributions (AFC) ayant refusé de prêter son concours aux travaux nécessaires aux investigations, il est impossible de répondre à ces questions. La Commission des finances considère que l'AFC ne remplit pas systématiquement son rôle d'instance de

contrôle, tout au moins en ce qui concerne les sociétés offshore.

Suite à la controverse autour des ex-sociétés offshore du groupe Ammann, la Commission des finances du Grand Conseil bernois avait annoncé, en février dernier, son intention de charger le Contrôle des finances d'un contrôle spécial. Elle souhaitait ainsi établir si la pratique actuelle de l'Intendance cantonale des impôts est conforme à la législation et à la pratique nationale en la matière.

Le concours de l'Administration fédérale des contributions (AFC) est indispensable pour comparer les pratiques des cantons. L'AFC étant la seule institution autorisée à réaliser des contrôles matériels dans les cantons, il n'y a en effet qu'elle à avoir une vue d'ensemble des diverses pratiques cantonales. En outre, la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct énonce clairement l'obligation de veiller à l'application homogène de l'impôt fédéral direct et de réaliser des contrôles.

Ces derniers mois, la Commission des finances a vainement tenté, par divers biais, de convaincre la

direction de l'AFC de prêter son concours à une comparaison des pratiques cantonales. L'AFC lui a opposé un refus catégorique, sans en avoir à ce jour précisément expliqué les raisons. Elle a simplement répondu à la Commission des finances qu'il ne lui appartenait pas de noter les cantons sur ce plan.

Pas de comparaison intercantonale possible sans le concours de l'AFC

Après s'être entretenue avec l'AFC, la Commission des finances a l'impression que celle-ci ne tient pas systématiquement son rôle d'instance de contrôle, tout au moins en ce qui concerne les sociétés offshore. Elle ne réalise manifestement que des contrôles ponctuels et seulement lorsqu'il y a des signes d'irrégularités. Le refus de coopérer opposé par l'AFC, comme par l'Administration fédérale des finances, l'instance à laquelle elle est subordonnée, laisse un sentiment négatif aux membres de la Commission des finances.

Pour finir, la Commission des finances se rend à l'évidence qu'une comparaison nationale est impossible sans le concours de l'AFC.

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Dimanche 13 juillet

10h, culte, John Ebbutt, pasteur
Lecture : Matthieu 22, 15-22. César et Dieu
Chants : 84, 49-03, 44-09, 62-21, 61-52

Mercredi

10h, groupe de prière à la Blanche Eglise

Vendredi

Cultes dans les homes

10h Mon Repos - 10h 45 Montagu

Annonce

Le Chœur mixte d'Ukraine Orya en tournée donnera un concert à la Blanche-Eglise le dimanche 31 août à 17h dans le cadre du festival ArtDialog. Nous cherchons à loger les chanteurs à la Neuveville et dans la région de dimanche soir à mardi matin. Si vous avez des lits à mettre à disposition, merci de contacter dès que possible le pasteur Ebbutt. Merci d'avance ! Bon été à tous.

La Blanche Eglise est ouverte la semaine de 9h à 17h

A votre service, pasteur John Ebbutt

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

Consultez le site des paroisses Diesse, Nods, La Neuveville : www.lac-en-ciel.ch ou www.paref2520.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielerssee

Sonntag 13. Juli

10.15 Uhr, Kirche Ligerz: Gottesdienst. Mit Karin Schneider (Orgel), Pfrn. NN.

Amtswochen

23. Juni bis 6. Juli: Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi
079 439 50 99).

7. bis 13. Juli: Pfr. Bruno Wiher, Grenchen
(032 652 66 04 - 076 460 05 17)

oder Mail: bruno.wiher@bluewin.ch.

Paroisse catholique de La Neuveville

Dimanche 13 juillet

10h messe à l'église paroissiale

Mardi à Mon Repos

10h30 tous les mardis matin

Jeu à l'église paroissiale

Pas de messe le jeudi matin durant les mois de vacances reprise le 21 août

Vendredi à l'église paroissiale

1^{er} vendredi du mois, pas de messe reprise en septembre
Pour tout renseignement concernant

les inscriptions à la catéchèse

032 751 28 38 le mardi et jeudi matin de 10h à 12h (sauf vacances, vous pouvez laisser un message sur le répondeur) ou par mail :

laneuveville@cathberne.ch

Site Internet : www.cathberne.ch/laneuveville

www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 13 juillet

Culte à Diesse, 10h00, pasteur Marc Balz

Dimanche 20 juillet

Culte à Nods, 10h00, pasteur Joël Pinto

Service de voiture

Pour vous rendre au culte à Diesse: passage à 9h35 Funi Prêles; 9h40 école Prêles; 9h45 Poste Lamboing; Si le culte a lieu à Nods passage également à 9h50 centre du village de Diesse

Site internet

Visitez notre site internet, galerie photos, agenda, tableau des cultes.... www.lac-en-ciel.ch

Contact

Président : M. Pierre-André Lautenschlager

032 315 24 40, lauten@bluewin.ch

Pasteur : Stéphane Rouèche,

032 315 27 37, strouecheg@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 13 juillet

Diesse, 10h. Culte. Transport à 9h40.

Dimanche 20 juillet

Nods, 10h. Culte.

Dernier culte du pasteur Joël Pinto. (voir encadré)

Contacts

Pasteur desservant jusqu'au 3 août M. Joël Pinto

Paroisse : 032 751 70 82 - portable : 078 717 59 94

joel_pinto@bluewin.ch

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83, sauser.mireille@bluewin.ch

Eglise Evangelique de l'Abri, La Neuveville

Dimanche 13 juillet

10h00 Culte avec Monsieur Patrick Fritschy
- Garderie

Dimanche 20 juillet

Pas de culte

Dimanche 27 juillet

10h00 Culte avec Monsieur André Gugger
Courrier du 1^{er} août

Dimanche 3 août

10h00 Culte avec Monsieur Jean-Paul Amez-Droz,
St-Cène

Dimanche 10 août

10h00 Culte avec Monsieur Walter Hanhart

www.labri.ch - tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services religieux

Samedi 12 juillet

Services à Bienne

9h30 L'église à l'étude

10h30 Culte, pasteur : Gilbert Dewinter

Samedi 19 Juillet

Services à Bienne

9h30 L'église à l'étude

10h30 Culte, pasteur : Viviane Haenni

Samedi 26 Juillet

Services à Bienne

9h30 L'église à l'étude

10h 30 Culte, pasteur : David Mayer



PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS

DIMANCHE 20 JUILLET

10H EGLISE DE NODS DERNIER CULTE DU PASTEUR JOËL PINTO

Le conseil de la paroisse de Nods, tient à remercier le pasteur Joël Pinto, d'avoir accepté d'être le conducteur spirituel de la paroisse et d'avoir, au cours de cette année de desservance, apporté le calme et la stabilité.

Le Conseil de paroisse lui souhaite ainsi qu'à son épouse, une heureuse retraite.

Vous êtes, toutes et tous, invités à venir l'entourer lors de cette dernière célébration et à participer à l'apéritif qui sera offert à l'issue du culte.

Le conseil de paroisse

Appel d'urgence

Tél. 117 **Police, appel d'urgence**

Tél. 118 **Feu, appel d'urgence**

Tél. 144 **Ambulances, appel d'urgence**

Tél. 145 **Intoxications, appels d'urgence**

Tél. 147 **Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes**

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.
Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD) DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)
Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.
Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mardi et jeudi matin de 10 h à 12 h.
Adresse postale: case postale 213, 2520 La Neuveville.
Tél. 032 751 28 38 (répondeur).
Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch
Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00
Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch
Tél. 032 751 49 49

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSEE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouvertures exceptionnelles en raison de l'exposition du 150^{ème} de la Fondation Home Montagu de La Neuveville: tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30, du 21 juin au 17 août 2014.

Du 6 juillet au 24 août 2014 : en parallèle de l'exposition permanente, venez découvrir la troisième vitrine temporaire qui aura pour thème "Les pompiers de La Neuveville".
www.museelaneuveville.ch - musee.laneuveville@bluewin.ch
Renseignements : Office du tourisme, tél : 032 751 49 49

Pharmacie

Week-end et jours fériés

le 0842 24 24 24 vous renseigne

Pendant la semaine: 0844 843 842

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : No 0900 900 024 (1.95 Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.

0900 903 903 (Numéro payant Fr. 3.- min)